



## Bien-être animal : Truies en groupe

# Poser les conditions de réussite pour concevoir son projet truies en groupes



En 2009, Peggy et Jean-Marie Josselin se sont obligés à analyser leurs conditions de travail et préciser leurs conditions de réussite pour loger leurs truies en groupes. Ils n'imaginaient pas que cette réflexion les conduirait à une remise en question totale de leur projet initial.



Jean-Marie et Peggy Josselin, avec l'équipe de l'Élevage de Lisnoble. Les salariés ont été impliqués dans le projet et tous partagent la pertinence du choix, gage de la réussite.

Fin 2008, l'objectif était clair pour Peggy et Jean-Marie Josselin à l'élevage de Lisnoble à Ploubalay dans les Côtes-d'Armor. Les truies seraient logées en groupes de six sur caillebotis. Un bâtiment de 1976 serait rénové pour l'occasion, et serait complété par une extension pour abriter toutes les truies. Le permis de construire était déposé. Ce projet était simple, une grande partie des truies étant déjà en petits groupes, logées dans ces cases équipées de bat-flanc. Pour se mettre aux normes bien-être, il suffisait de revoir les surfaces par animal, supprimer les places des truies bloquées, réaménager quelques salles et aménager les espaces entre les bâtiments existants. Un projet à moindre frais et dans la continuité de l'existant. Mais ce projet qui devait suivre une ligne bien tracée, a pris un autre chemin. Finalement, les truies seront logées en groupes, dans un bâtiment neuf, et sur litière.

« Un travail débuté en 2009 avec la Chambre d'agriculture et l'Aract (voir encadré) nous a conduits à nous interroger sur les facteurs de réussite importants et les risques avec des truies en groupes » explique Peggy Josselin (tableau). « Tout au long du projet, nous sommes revenus sur nos objectifs en nous demandant régulièrement si nos choix techniques correspondaient à ce que nous voulions réellement » complète Peggy en présentant le document complété avec l'Aract et la Chambre deux ans plus tôt.

L'alimentation des truies par des distributeurs automatiques de concentré (Dac) est arrivée rapidement dans les discussions. Envisagée au départ dans les bâtiments rénovés sur caillebotis, elle doit permettre d'individualiser les rations de chaque truie. « Nous sommes très attentifs à l'état des animaux » précise Jean-Marie. « Les mesures d'épaisseur de lard dorsal nous permettent d'ajuster les rations alimentaires en fonction de leur embonpoint ». Le Dac s'est alors imposé car il répondait à la première des conditions de réussite : assurer l'homogénéité des truies avec des conditions de travail satisfaisant.

### Améliorer la biosécurité et les conditions de travail

En revanche, prendre la décision d'élever plus de 500 truies sur paille a été un choix moins facile. Frédéric Paboeuf, qui à la Chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor anime un groupe d'éleveurs à dont font partie Peggy et Jean-Marie, puis Pierre Autret de la société Agid ont bousculé leurs convictions en

les amenant à réfléchir à l'élevage de leurs truies gestantes sur litière de paille. « Nous avons d'abord été sur la réserve. Puis nous avons rencontré un éleveur ayant opté pour ce mode d'élevage, seuls et sans nos salariés » indiquent les éleveurs. « Notre première impression a été positive. La gestion de la litière semblait être moins gourmande en temps que nous ne le pensions. L'éleveur qui venait de démarrer son élevage était serein » complète Peggy. « Nous avons visité par la suite deux autres élevages mais cette fois avec nos salariés. Pour construire le projet, nous sommes partis de ce que nous avons vu lors des visites. Nous avons ensuite repris chaque détail pour l'adapter à notre élevage en fonction notamment de nos attentes exprimées avec l'Aract » précise Jean-Marie. Une griffe à l'intérieur du bâtiment permettra le paillage des gisoirs. « Ce type de matériel n'est pas encore installé en élevage porcin » précise l'éleveur. « Cet équipement répond à plusieurs de nos attentes : améliorer le niveau de biosécurité de notre élevage et les conditions de travail. Avec la griffe, il n'y aura pas besoin d'ouvrir les rideaux brise-vent pour pailler, et donc pas de courant d'air sur les porcs ».

### 530 truies sur paille



Pour aménager leur bâtiment, Peggy et Jean-Marie sont partis de ce qu'ils avaient vu lors des visites. Ils ont ensuite repris chaque détail pour l'adapter à leur projet.

Tableau 1 : Résultats techniques selon le système de truies en groupe

Les facteurs de réussite pour les éleveurs	Ce que ça impliquait	Le choix technique qui en a découlé
Gérer l'état d'engraissement des truies jusqu'à la maternité	Pouvoir individualiser les rations	Une alimentation au Dac
Gérer des événements particuliers en cours de gestation	- Repérer rapidement les oestrus dans un groupe a priori en gestation - Les facteurs techniques associés à la mise en groupe des truies de l'élevage de Lisnoble	Un détecteur efficace des truies en oestrus
Ne pas être rattrapé dans les 15 ans par des exigences réglementaires bien-être supplémentaires	Choisir un mode d'élevage qui réponde à l'ensemble des exigences (matières manipulables pour les truies, type de sol) et qui ne sera probablement pas remis en question	Litière paillée
Renforcer la biosécurité	Revoir le circuit des déplacements dans l'élevage, protéger les accès dans un bâtiment litière	- Révision des aires d'accès dans l'élevage pour les camions - Bâtiment litière fermé, grillage cache-moineau de protection en complément des filets brise-vent, paillage par l'intérieur sans faire entrer le tracteur, racleur à fumier
Gagner du temps de travail et réduire les déplacements entre les sites	- Regrouper toutes les truies sur un seul site - Mécaniser au maximum	- Bâtiment neuf - Paillage par griffe sur un rail au dessus des gisoirs, raclage
Améliorer les conditions de travail (entrée dans les cases, vaccination, lavage, déplacement des truies)	Réduire le nombre de cases	Un seul groupe dynamique pour toutes les truies gestantes.
Ne plus avoir l'impression de renfermement dans les salles d'élevage	Donner de la lumière, du volume au bâtiment	Grand volume, rideaux clairs
Améliorer l'image de l'élevage porcin	Répondre à certaines attentes de la société	Litière paillée



## L'action CRAB-ARACT sur la prise en compte des conditions de travail dans un projet

L'élevage de Lisnoble fait partie des quatre élevages qui ont été suivis en 2009 dans le cadre d'une étude avec les Chambres d'agriculture de Bretagne et l'Aract (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail). Cette étude portait sur la prise en compte des conditions de travail dans les projets pour les truies en groupes. L'objectif était d'amener l'éleveur à se poser les bonnes questions sur les facteurs de réussite qu'il considérait comme important, et d'envisager avec lui la manière d'améliorer les conditions de travail avec les truies en groupes.

La démarche engagée était identique dans tous les élevages :

- Observation des situations de travail, caméra en main → identifier l'impact des conditions de travail sur les résultats de l'élevage et la santé des personnes.
- Repérage des risques professionnels et rédaction du compte-rendu → souligner les facteurs permettant l'obtention des bons résultats pour l'élevage considéré et souligner les sources de difficultés dans le travail.
- Restitution et échange avec les éleveurs et les salariés → proposer des solutions pour améliorer les conditions de travail tout en maintenant ou améliorant les performances de l'élevage.

Le propre de la démarche initiée avec l'Aract est bien de personnaliser le résultat aux attentes particulières des éleveurs. A partir des mêmes objectifs que ceux de l'élevage de Lisnoble, d'autres éleveurs seraient arrivés à une solution technique certainement différente.

L'élevage de Lisnoble est celui pour lequel cette action a remis le plus de choses en questions. Pour un autre élevage, les difficultés de circulation des truies ont amené à regrouper les truies sur un seul site. La transformation d'un bâtiment d'engraissement en gestante a été abandonnée au profit d'un nouveau bâtiment limitant les déplacements. Mais tous les éleveurs, rien qu'au visionnage des images filmées, ont été amenés à revoir de manière plus ou moins importante tel ou tel poste de travail. Prendre en compte les conditions de travail, fait toujours évoluer le projet vers moins d'usure professionnelle sans perdre de vue les résultats.

### L'observation des conditions de travail dans l'ancien bâtiment gestante à l'élevage de Lisnoble



Un complément d'aliment est apporté aux truies. L'homogénéité du troupeau est incontournable pour les éleveurs. C'est un point à maintenir dans le projet nouveau.



L'entrée dans les cases de six truies est acrobatique, les portillons étant bloqués. Dans le futur bâtiment, les portillons pourront se compter sur les doigts d'une main !



Le paillage sera réalisé à l'aide d'une griffe qui évoluera sur un rail sur toute la longueur du bâtiment.

Le choix de l'élevage de Lisnoble s'est porté vers un bâtiment atypique en Bretagne.

Investir près de 600 000 € pour loger 530 truies sur paille n'allait pas de soi au départ. Les interrogations de techniciens et d'autres éleveurs que côtoient Peggy et Jean-Marie les ont confortés les éleveurs encore davantage dans leur choix. « Si nous pouvons choisir ce type d'élevage, c'est que nous disposons également d'une surface de culture largement suffisante pour produire la paille dont nous avons besoin pour l'élevage de nos truies en gestation » complète Jean-Marie. « Sur le plan environnemental, nous perdons en autonomie. Jusqu'à maintenant la station traitait tout le lisier, demain nous devons exporter le fumier » précise-t-il.

Les éleveurs ne cachent pas la difficulté qu'ils auront à gérer le troupeau de truies en période de transition. Les truies gestantes seront temporairement logées dans les bâtiments d'engraissement alors que les anciens bâtiment de gestation seront déconstruits pour laisser place au bâtiment neuf. « Toute l'équipe est impatiente de démarrer dans le nouveau bâtiment. Notre objectif est de retrouver de l'art de vivre au travail » conclut Peggy Josselin.

**Yannick RAMONET, Jean-Yves JEGOU**  
Chambres d'agriculture de Bretagne  
yannick.ramonet@bretagne.chambagri.fr